

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



17123189

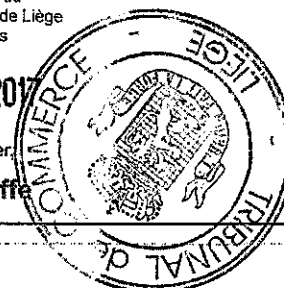
de

Déposé au greffe du
Tribunal de commerce de Liège
Division Verviers

16 AOUT 2017

P.O. Le greffier

Greffe



N° d'entreprise : 0507.954.950

Dénomination

(en entier) : Société en commandite simple BEN THIMISTER

(en abrégé) : S.C.S. BEN THIMISTER

Forme juridique : Société en Commandite Simple

Adresse complète du siège : Les Béalles, 6 à 4890 THIMISTER-CLERMONT

Objet de l'acte : Transfert siège social**Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} juillet 2017**

[...]

Après avoir délibéré, l'assemblée aborde l'ordre du jour et prend les résolutions suivantes:

1. Transfert du siège social

L'assemblée décide à l'unanimité de transférer le siège social à dater du 1^{er} juillet 2017 à l'adresse suivante:

Quoidbach, 4 à 4890 THIMISTER-CLERMONT

A l'unanimité, l'assemblée générale confère tous pouvoirs à chacun des administrateurs et à Monsieur Jean-Michel COLLARD expert comptable, représentant la SCS Jean-Michel COLLARD, administrateur délégué de la SA AXIOME ayant ses bureaux Avenue du Parc, 40 à 4650 CHAINEUX, chacun agissant seul avec faculté de substitution, en qualité de mandataire aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent, et notamment procéder aux éventuelles publications aux Annexes du Moniteur belge et effectuer toute modification des données de la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des guichets d'entreprises.

[...]

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Jean-Michel COLLARD, expert-comptable,
représentant la SCS Jean-Michel COLLARD,
administrateur délégué de la SA AXIOME
Mandataire

Déposé en même-temps : procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} juillet 2017

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/08/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).